

Action sociale : les prestations

Aujourd'hui **les agent·es des finances** sont confronté·es à de plus en plus de difficultés pour se loger, pour se restaurer, pour faire garder leurs enfants ou pour partir en vacances. L'Etat employeur répond que très partiellement aux besoins des agent·es dont il a la responsabilité.
Pour **la CGT Finances**, la gestion des activités sociales, culturelles et sportives doit être un choix opéré par les représentant·es des personnels après consultation de ces derniers. Demandons plus pour répondre aux besoins de toutes et tous !
C'est pourquoi, pour faire respecter nos droits et en gagner de nouveaux, **il faut voter CGT** aux élections professionnelles qui auront lieu du **3 au 10 décembre 2026**.

En effet, c'est le vote au Comité Social d'Administration Ministériel (CSAM) qui détermine le nombre de sièges pour le **Conseil National d'Action Social** (CNAS), mais également le nombre de sièges pour les représentant·es des usager·ères dans les associations qui gèrent les prestations de logements et de prêts, de vacances et colonies, et de restaurations en Ile-de-France.
Tu trouveras en détail toutes les prestations sociales offertes au sein du ministère dans **la brochure action sociale de la Fédération des Finances CGT**.
https://www.cgtfinances.fr/vie-des-agents/action-sociale/divers/article/le-guide-action-sociale-2026

LA RESTAURATION :

La restauration, premier poste du budget d'action sociale, constitue une priorité pour les personnels de nos ministères car elle est un élément essentiel d'équilibre et de bien-être. La pause déjeuner doit être un moment de convivialité et de détente, dans des locaux adaptés, à un prix raisonnable et répondant aux normes qualitatives de santé publique.

Dans presque tous les départements, vous avez accès aux restaurants collectifs que l'administration met à votre disposition : restaurants ministériels, restaurants inter-administratifs, restaurants conventionnés. Ils sont le plus souvent gérés par une association qui délivre un droit d'accès. Les tarifs sont aussi diversifiés que la gestion des restaurants.

Si tu n'as pas accès à une restauration collective à proximité suffisante de ton lieu de travail (estimée par le Secrétariat Général), tu peux bénéficier de Titre Restaurant de 6€ dont la moitié est à ta charge.

www.cgtfinances.fr

#La CGT REVENDIQUE :

Des lieux de restauration collective pour toutes et tous sur tout le territoire.

Afin de garantir une alimentation de qualité, la restauration proposée aux agent · es devrait être issue majoritairement de l'agriculture biologique. ·

Que des critères sociaux et environnementaux soient intégrés dans le choix du prestataire de service retenu pour la gestion des titres restaurant.

Une revalorisation du titre restaurant à son maximum légal (fixé pour la part employeur à 7,32€), ainsi qu'une participation de sa part à hauteur de 60 % (également le maximum légal). Dans ce cas, le titre-restaurant aurait une valeur de 12,20 € en 2026 (soit une participation des agents à hauteur de 4,88 €).

FAMILLES/ENFANCE :

L'ACTION SOCIALE INTERMINISTÉRIELLE :

Avec l'action sociale interministérielle, tu peux contacter ta SRIAS (Section Régionale Interministérielle de l'Action Sociale) pour avoir des informations sur :

- **Places en crèche :** des berceaux peuvent être réservés pour les agent•es de l'État dans ton département;
- **Chèques Emploi Service Universels interministériels «garde d'enfant 0/6 ans» :** tu fais ta demande de CESU: https://www.cesu-fonctionpublique.fr;
- **SISE** (subvention Interministérielle pour Séjours d'Enfants) : aide financière non remboursable versée aux agent•es pour le financement de dépenses d'hébergement dans structures de loisirs ou de vacances, sous conditions de ressources et hors séjours ASF Vacances (Action Sociale Finances Vacances). Pour toute information, consulte le site de la délégation sur le portail de l'action sociale (onglet Famille-enfance).
- **Des prestations interministérielles spécifiques s'adressent aux parents d'enfants en situation de handicap :** allocation aux parents d'enfants handicapés (APEH), allocation spéciale pour jeunes adultes atteints d'une maladie chronique ou d'un handicap et poursuivant des études, un apprentissage ou un stage de formation professionnelle (au-delà de 20 ans et jusqu'à 27 ans).
- **Aide aux parents effectuant un séjour en maison de repos accompagnés de leur enfant :** Cette subvention est une participation pour le séjour de parents en maison de repos ou de convalescence accompagnés de leur enfant de moins de 5 ans.

Pour une étude de tes droits au versement de ces prestations, prends contact avec le service des ressources humaines ou le service gestionnaire des prestations d'action sociale de ton administration.

L'ACTION SOCIALE MINISTÉRIELLE :

- **Le Chèque Famille Finances :** Cette prestation est ouverte aux agent•es du MEFSIN affecté•es en France métropolitaine. Il est délivré sous forme de Chèque Emploi Service Universel (CESU), permettant de régler des dépenses de garde d'enfant ou de soutien scolaire, pour les enfants de 6 à 14 ans (17ans pour les familles monoparentales ou les enfants en situation de handicap). Tu fais ta demande : https://mefsin.upcheque-domicile.fr/mefsincesu/homepage/index;

  Pour les agent•es des départements et collectivités d'Outre-mer (DROM-COM) , le dispositif s'appelle l'APOM l'Aide à la Parentalité en Outre-Mer. Tu fais ta demande : https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/aide-a-la-parentalite-en-outre-mer-au-ministere-de ;

  Le Chèque sport Finances : vous apportera une aide à la pratique sportive de vos enfants de 12 à 17 ans révolus (sous condition de ressources). Tu fais ta demande de chèque sport : https://mefsin.up-sport-loisirs.fr/mefsinsport/homepage/index.
- **Colonies de vacances avec ASF Vacances:** propose un catalogue de séjours enfants et adolescents de 4 à 17 ans, en France et à l'étranger, pendant les vacances scolaires d'automne, d'hiver, de printemps et d'été. Les prestations d'ASF Vacances sont accessibles à tous les agents du MEFSIN actifs et retraités, à des tarifs subventionnés qui sont modulés selon les ressources de chacun. Information : https://www.asfvacances.fr/accueil.

#La CGT REVENDIQUE :

des créations et des réservations de places nouvelles dans les structures d'accueil de la Petite Enfance ainsi que la prise en charge de l'acheminement des enfants au point de départ des colonies de vacances.

LOGEMENT :

Tu trouveras tous les renseignements nécessaires aux prestations ci-dessous sur le site de l'ASF Logement (Action Sociale Finances Logement) : https://www.asfl.finances.gouv.fr/

PRIMES ET AIDES :

- **Prime spécifique d'installation :** Elle concerne les stagiaires ou titulaires installés au préalable dans un département d'outre-mer ou à Mayotte, qui reçoivent une affectation en métropole à la suite d'une mutation ou d'une promotion;

  Prime spéciale d'installation : Elle est attribuée aux fonctionnaires débutant•es qui reçoivent une affectation dans des résidences en région Ile de France (2055€) ou dans la communauté urbaine de Lille (2015 €).



LES PRÊTS :

- **Prêt immobilier complémentaire :** Il intervient en complément d'un prêt immobilier pour une résidence principale, permanente et immédiate;

  Prêt pour l'amélioration de l'habitat : Ce prêt a pour objet de financer les travaux améliorant les conditions d'habitabilité de la résidence principale que l'agent•e soit propriétaire ou locataire de son logement :
  achat de matériaux : gros œuvre, entretien, économies d'énergie, mise en sécurité… ;
  cuisines et salles de bain équipées, placards aménagés, revêtements de sol et murs…
  Le prêt est attribué en fonction de votre revenu fiscal de référence.

  Prêt pour l'équipement du logement : Ce prêt est destiné à aider l'agent•e lors de l'acquisition de meubles et de gros appareils électroménagers, pour la résidence permanente et immédiate, en tant que propriétaire ou locataire;

  Prêt suite à sinistre immobilier : Ce prêt est destiné à couvrir les dépenses liées à la remise en état d'une résidence principale après une catastrophe ou un sinistre majeur (ex : incendie, dégâts suite à une tempête, etc);

- **Aide à la propriété :** L'aide à la propriété prend en charge une partie des intérêts de votre prêt bancaire immobilier d'une durée de 10 ans minimum et d'un montant fixé selon des zones;

  Aide et prêt pour le logement d'un enfant étudiant : L'ASF Logement propose aux agents des Finances, un prêt sans intérêt ou une aide pour le logement d'un enfant étudiant, sous conditions de ressources;

  Aide à la première installation : Elle est attribuée aux agent•es nouvellement affecté•es au sein du ministère et dans certains cas en cours de carrière : les agent•es muté•es suite à une promotion de catégorie, peuvent formuler une nouvelle demande dès lors qu'ils/elles signent un nouveau bail. Elle est destinée à financer une partie des frais liés à la prise d'un bail en tant que locataire ou colocataire (y compris en foyer) en fonction de 2 zones géographiques;

  Prêt adaptation du logement des personnes handicapées: Il permet de financer des travaux d'accessibilité, d'aménagement et d'adaptation de la résidence principale, liés au handicap de l'agent ou pour une personne fiscalement à sa charge et vivant sous le même toit;

- **Demande de logements sociaux :** L'ASF Logement réserve auprès des bailleurs sociaux des logements. À ce titre, l'action sociale des administrations de Bercy offre des possibilités de se loger en foyer ou en appartement locatif meublé ou non-meublé.

#La CGT REVENDIQUE :

La mise en place immédiate d'un plan ambitieux de réservation de logements sociaux, selon des critères rigoureux à partir de commissions d'attribution, en région parisienne et en province. Les loyers doivent être revus à la baisse au vu de l'augmentation régulière du coût du logement bien plus rapide que l'évolution des salaires.

VACANCES LOISIRS



LE CHÈQUE-VACANCES :

proposé au titre de l'action sociale interministérielle, il est une prestation d'aide aux loisirs et aux vacances. Ce titre permet de financer le départ en vacances et un large éventail d'activités culturelles et de loisirs. Tu fais ta demande :

https://www.fonctionpublique-chequesvacances.fr/agents/Views/Accueil.aspx

LES SÉJOURS AVEC ASF VACANCES :

propose des destinations en France comme à l'étranger, pour ses agent•es actifs et retraité•es ainsi que pour leur famille. La tarification est modulée selon les ressources de chacun•e. Les séjours sont en pension complète, demi-pension) ou simple location. Il existe également des séjours thématiques.
Site : https://www.asfvacances.fr/accueil

CULTURE - SPORTS - LOISIRS :

Des sorties culturelles sont également organisées localement par ta délégation départementale d'action sociale.
Par ailleurs, en payant une cotisation/adhésion, tu peux avoir accès aux activités de :

- l' ATSCAF (Association Touristique, Sportive et Culturelle des Administrations Financières), site : https://portail.atscaf.fr/
- Le CSMF (Club Sportif du Ministère des Finances), site : https://csmfinances.fr/
- la Place des arts, site : https://laplacedesarts.fr/
- la Coop Minefi, site : https://www.coopminefi.fr/sites/coop/accueil.htm

#La CGT REVENDIQUE :

Concernant les chèques-vacances, nous souhaitons que l'ensemble des agents et des retraités puisse en bénéficier avec une prise en charge par l'État entre 10 % et 75 % en fonction des revenus.

La CGT milite pour une extension de la capacité d'accueil pendant la période estivale et pour une optimisation de la fréquentation des centres ASF Vacances.

Retrouver plus d'informations et l'actualité revendicative Action sociale sur : https://www.cgtfinances.fr/IMG/pdf/fiche_26.pdf

Je vote CGT